CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38541** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1990

Raison sociale : CASTETS SARL

Forme juridique : SAS

Capital : 6 000

ZONE ARTISANALE BERT EST
1 ALLEE JEAN BENIER
33780 SOULAC-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 1990 B 00818

Siret : 353 534 993 00020

Téléphone : 05 56 09 78 03 **Fax :**

Portable : 06 81 41 92 53

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7114384

Responsabilité légale :
CASTETS ALEXANDRE PRÉSIDENT / GUENON CHRISTOPHER DIRECTEUR GÉNÉRAL / SCOLAN DUBOUILH VINCENT, JEAN, ETIENNE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 311681D1244000/ 001 520739/17

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 311681D1244000/ 001 520739/17

Site Internet : http://www.maconnerie-castets-soulac.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

E-mail : castets.maconnerie-pierre@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 361 387 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	10	13/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/06/2026 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.